

Dans l'ensemble l'estuaire de la Rance

L'intérêt avifaunistique de l'estuaire de la Rance ne se limite pas au périmètre de la ZPS. Différentes études menées sur le site ont permis de démontrer l'intérêt majeur de la Rance dans son ensemble, de Dinan à Dinard/Saint-Malo, (hivernage d'oiseaux d'eau, zones de nidification, zones d'alimentation des oiseaux nicheurs...). En effet la diversité des milieux rencontrés (marais littoraux, vasières, prés salés, roselières, plans d'eau, rives boisées...) est favorable à un grand nombre d'espèces.

Ainsi, les zones de pêche des sternes nicheuses de la ZPS sont principalement situées aux alentours du barrage marémoteur et en baie de Saint-Malo au niveau des bancs de sable des Pourceaux et de Harbour (principales frayères des lançons en baie). Les sternes sont aussi fréquemment observées pêchant le long des vasières de la Rance jusqu'à l'écluse du Châtelier en amont. Les proies sont alors constituées de gobies (*Potamoschistus sp.*), de petits clupéidés, de divers juvéniles de poissons ainsi que de petits crustacés (*Crangon crangon* principalement) (LE MAO 2003). Par ailleurs, il y a quelques années, les jeunes sternes se réunissaient en crèche peu après l'envol, sur les vasières proches de l'île Notre-Dame. La vasière au contact du polder des Guettes semblait particulièrement appréciée, avant l'ouverture en 1998 d'un sentier côtier au sommet de la digue de ce polder (LE MAO 2003).

D'autre part, d'après LE MAO (1996), au regard des dénombrements d'oiseaux d'eau réalisés à mi-janvier sur la période 1989-1994, la ria de la Rance (bassin maritime + Rance fluviale en aval de Dinan) pouvait alors être considérée comme un site d'importance internationale pour l'hivernage des oiseaux d'eau. En effet, les effectifs totaux dépassaient régulièrement les 20 000 oiseaux. Par ailleurs, sept espèces atteignaient régulièrement des effectifs supérieurs au niveau d'importance nationale : le Grèbe à cou noir (135 à la mi-janvier 1994), le Grèbe castagneux (94 à la mi-janvier 1994), le Tadorne de Belon (800 à la mi-janvier 1994), le Garrot à œil d'or (52 à la mi-janvier 1994), le Harle huppé (76 à la mi-janvier 1994), le Grand gravelot (110 à la mi-janvier 1994) et le Bécasseau variable (4900 à la mi-janvier 1994). S'y ajoutaient la nuit des dortoirs conséquents, qui dénombrés en janvier 1994 révélèrent la présence de 15 000 Mouettes rieuses, 3 000 Goélands argentés, 250 Courlis cendrés... Au total en janvier 1994, plus de 27 000 oiseaux stationnaient en Rance, au repos ou en alimentation nocturne. Un récent travail sur l'avifaune de la Rance permet de montrer que sur la période 1997-2002, la Rance n'avait pas perdu de son intérêt et abritait toujours des effectifs dépassant le seuil d'importance nationale pour toutes les espèces citées précédemment, excepté le Grèbe à cou noir dont le seuil d'importance nationale a été sensiblement revu à la hausse (FEVRIER 2002).

Oiseaux visés à l'annexe I de la Directive

Code	Espèce	Nom scientifique	Effectifs (nb. couples)	Commentaire
A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	40	Voir plus haut
A062	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	0-1 ?	Pas d'observation récente
A081	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	0-1 ?	Pas d'observation récente
A192	Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>	0-1	Voir plus haut
A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	0-150	Voir plus haut
A229	Martin pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	5-8 ?	
A236	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	1-3 ?	Nicheur discret des boisements des bords de Rance

Tableau 6 : Espèces nicheuses visées à l'annexe I

Code	Espèce	Nom scientifique	Effectifs (individus) à la mi janvier						Commentaire
			2005	2006	2007	2008	2009	2010	
A003	Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>				2		1	
A007	Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	2	2	1	5		1	
A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	34	31	33	16	17	55	
A068	Harle piette	<i>Mergus albellus</i>						2	
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>		4	1		1	1	
A157	Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>				5		3	
A229	Martin pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	4	2	3		1	2	
A191	Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	3		2	1	7	1	

Tableau 7 : Espèces hivernantes visées à l'annexe I et effectifs à la mi-janvier sur la période 2005-2010 (source : comptages Wetlands)

Code	Espèce	Nom scientifique	Effectifs (individus)	Commentaire
A001	Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	0-1	
A023	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	0-1	
A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	40-110	
A027	Grande aigrette	<i>Egretta alba</i>	0-3	
A029	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	0-1	
A030	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	0-1	
A031	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	0-4	Annuelle depuis 2000
A034	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	0-9	
A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	0-3	
A073	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	0-1	
A074	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	0-1	
A094	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	1-3	Annuel sur le site
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	0-2	
A119	Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	0-5	Annuelle en sept. depuis 2000
A127	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	0-120	
A131	Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	0-2	
A132	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	0-36	
A138	Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	0-5	
A140	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	0-100	
A151	Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	0-4	
A157	Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	0-20	
A166	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	0-3	
A176	Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	0-3	
A177	Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>	0-136	Régulière
A191	Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	0-114	
A195	Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	0-6	
A196	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybridus</i>	0-3	Occasionnelle
A197	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	0-10	Annuelle
A222	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	0-1	Régulier
A294	Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>	0-1	Cette espèce menacée d'extinction fait l'objet d'un plan national d'actions

Tableau 8 : Espèces migratrices visées à l'annexe I (source : FEVRIER, 2002)

Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site (non visés à l'annexe I de la directive)

Code	Espèce	Nom scientifique	Effectifs moyens (individus) à la mi-janvier						Seuil importance nationale	Commentaire
			2005	2006	2007	2008	2009	2010		
A004	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	58	44	47	37	64	94	50	Irrégulier - Nicheur
A008	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	56	106	105	103	61	122	70	
A025	Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	17	14		22				Nicheur en 2007 : 1p.
A028	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	10	40	32	24	8	24		Nicheur en 2009 : 1p.
A046	Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	718	743	755	793	923	1060	1000	
A048	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	670	620	673	748	633	643	480	Nicheur : 35p. ↘
A050	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	74	25	1	54		35	420	
A053	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	587	1027	901	748	630	1436	2000	Nicheur
A054	Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	27	16	35		6	6	130	
A056	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>		95	21	74		6	230	
A059a	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	1	8	9		78	97	1000	
A061	Fuligule	<i>Aythya fuligula</i>					26	20	610	

	morillon										
A062	Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>			5		3				
A066	Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>			2						
A067	Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	13	5	4	13	12	13	30		↘↘ ?
A069	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	30	45	74	72	27	67	50		
A086	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>									Commun en Rance
A087	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>									Commune en Rance - Nicheuse
A096	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>									Commun - Nicheur
A118	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>							1		Nicheur ?
A123	Gallinule Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	4	19	17	11	12	30			Commune en Rance
A125	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	76	105	105	87	80	411	2000		Commune en Rance
A130	Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	54	76	55	46	139	15	490		Nicheur sur le site : 0-3p.
A137	Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	32	17	8		1	10	60		↘↘ ?
A141	Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>						1	170		↘↘ ?
A149	Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	1928	2342	1041	21	341	880	2400		↘↘ notamment sur le bras de Châteauneuf ?
A160	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	147	148	87	134	111	141	190		
A162	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	25	22	8	9	5	15			
A168	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	3	3	7	12	10	5			
A179	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>				4000	4480	5060			Effectifs nocturnes supérieurs
A183	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	6	10	3		5	5			Nicheur : 0-4p.
A184	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>				250	141	119			Nicheur
A187	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	26	43	41	28	33	34			
A199	Guillemot de Troil	<i>Uria aalge</i>		63							
A200	Pingouin torda	<i>Alca torda</i>	19	65	44			14			
A295	Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>									Nicheur : 1-4p. ?

Tableau 9 : Espèces non visées à l'annexe I pouvant justifier la création de ZPS et effectifs à la mi-janvier sur la période 2005-2010 (source : comptages Wetlands)

Autres espèces d'intérêt patrimonial

Espèce	Nom scientifique	Effectifs	Commentaire
Bergeronnette et/ou printanière	flavéole <i>Motacilla flava / Motacilla flavissima</i>	N 20-25 c.	Habitat de l'espèce bien représenté sur le site (herbus)
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	N 1-3 c.	Limite d'aire de répartition
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaesus</i>		Habitat de l'espèce bien représenté sur le site (roselières)
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Commun	Classé vulnérable sur la Liste Rouge des oiseaux nicheurs de France
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Commun	Classé vulnérable sur la Liste Rouge des

Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	?	oiseaux nicheurs de France Classé vulnérable sur la Liste Rouge des oiseaux nicheurs de France
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	H : 0-40 N ?	Classé vulnérable sur la Liste Rouge des oiseaux nicheurs de France

Tableau 10 : Autres espèces d'intérêt patrimonial

Sites d'intérêt patrimonial

Une étude réalisée par le GEOCA pour COEUR-Emeraude (Février, 2010) identifie des sites d'intérêt ornithologique à l'échelle du territoire d'étude du projet de PNR.

Le tableau ci-dessous est un extrait de cette étude pour le secteur de la Rance.

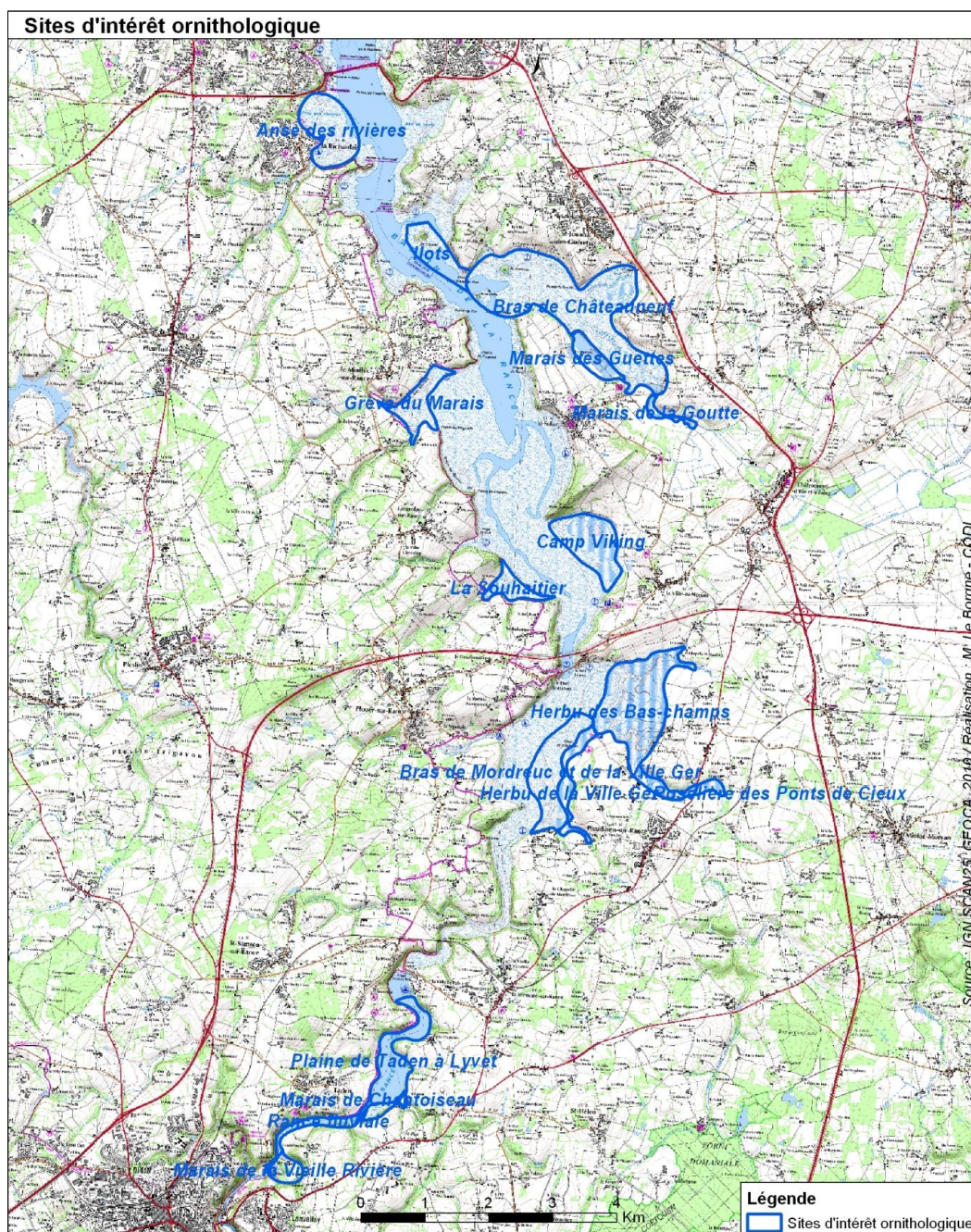
Site	Intérêt
Ilots	Voir descriptif ZPS
Marais des Guettes	Grande diversité de l'avifaune (environ 150 espèces recensées) à la fois en période de reproduction (Petit gravelot, Tadorne de Belon, Râle d'eau, passereaux paludicoles, Grèbe castagneux, Martin-pêcheur d'Europe...) mais aussi et surtout en période migratoire et hivernale. Zone d'alimentation et de repos essentielle pour les oiseaux d'eau, notamment lors des niveaux hauts de l'estuaire (limicoles, anatidés, Spatule blanche...). Des regroupements d'espèces migratrices y sont notés : Canard pilet, Canard souchet, Barge rousse, bécasseaux... Quelques espèces rares à l'échelle du territoire d'étude sont observées régulièrement (Phragmite aquatique, Rousserolle verderolle) dont certaines semblent régulières (Marouette ponctuée, Bécasseau de Temminck). Lieu privilégié d'observation d'oiseaux occasionnels (Chevalier stagnatile, Phalarope de Wilson, Bécasseau falcinelle, Mouette de Franklin...).
Marais de la Goutte	Zone de reproduction historique pour certaines espèces patrimoniales majeures (Busard des roseaux, Râle d'eau, Tadorne de Belon, fauvettes paludicoles, Martin pêcheur d'Europe, Bergeronnette flavéole...). Zone naturelle de grand intérêt écologique et paysager, pouvant offrir des conditions d'accueil favorables à un cortège d'espèces de milieux ouverts et littoraux (Chouette chevêche, passereaux...). Présence de prairies humides pâturées (rares à l'échelon du territoire) offrant des zones d'alimentation pour certaines espèces d'intérêt patrimonial (Bécassine des marais, Héron garde-bœufs...). Quelques secteurs de vasières offrent des zones d'alimentation et de transit complémentaires et tranquilles pour des oiseaux migrateurs notamment (limicoles, anatidés, échassiers...). Zone stratégique de corridor écologique entre l'estuaire de la Rance et le Marais de Saint-Coulban (passage migratoire, transit d'espèces aquatiques ou terrestres...).
Bras de Châteauneuf	Un des sites les plus riches de tout le territoire pour l'avifaune migratrice et hivernante. Les limicoles, anatidés et grèbes y atteignent régulièrement des effectifs d'importance nationale (Grèbe à cou noir, Tadorne de Belon...). De nombreux groupes de migrateurs sont détectés sur ce site qui compte une forte diversité d'espèces observées. L'interaction entre les zones d'alimentation (vasières ou eaux peu profondes) et les reposoirs tranquillisés que sont les herbues et îlots permettent des stationnements plus prolongés d'oiseaux réputés sensibles et farouches (Spatule blanche...) ou surtout d'espèces chassables (nombreux canards de surface, certains limicoles...).
Anse des Rivières	Zone d'accueil favorable pour les oiseaux littoraux et marins, surtout ceux exploitant les zones d'estran (limicoles, oies, canards) mais aussi dans une moindre mesure pour ceux exploitant les zones d'eau peu profondes (grèbes, alcidés...). L'Anse des Rivières accueille des effectifs remarquables de Chevalier gambette mais aussi de Bernache cravant, Bécasseau variable, Tadorne de Belon, Courlis cendré.
Grève du Marais	Vaste surface d'estran et d'eau peu profonde propice à une importante diversité d'espèces (nombreux canards, limicoles, grèbes, mouettes...) et à des contingents importants : plusieurs centaines à milliers d'oiseaux selon la hauteur de marée. Il s'agit d'un site majeur à l'échelle de la Rance et en étroite connexion avec les autres principales zones humides de l'estuaire (Bras de Châteauneuf, Anse de la Souhaitier...). Y sont exploitées par les oiseaux les zones d'estran (alimentation des limicoles et anatidés filtreurs ou herbivores) mais aussi les zones en eaux peu profondes (espèces piscivores ou malacophages). Les abords boisés sont également très favorables aux passereaux et ce, à toutes les périodes de l'année comme l'attestent les observations régulières de groupes mixtes de fringillidés ou encore la nidification du Grosbec casse-noyaux.

Site	Intérêt
Grève du Camp Viking /La Souhaitier	Anses assez complémentaires et connectées du point de vue du stationnement et des déplacements d'oiseaux. Elles représentent de vastes surfaces d'estran et d'eau peu profonde propices à une importante diversité d'espèces (nombreux canards, limicoles, grèbes, mouettes...) selon la hauteur de marée. Il s'agit d'un site majeur à l'échelle de la Rance et en étroite connexion avec les autres principales zones humides de l'estuaire (Bras de Châteauneuf, Grève du Marais...). Y sont exploitées par les oiseaux les zones d'estran (alimentation des limicoles et anatidés filtreurs ou herbivores, alimentation et repos des Laridés) mais aussi les zones en eaux peu profondes (espèces piscivores ou malacophages) et les herbus qui sont utilisés comme reposoirs.
Grève de Mordreuc et la Ville Ger	Les bras de Mordreuc et de la Ville Ger marquent le rétrécissement de l'estuaire et la diminution des vasières. Ils constituent les dernières zones de regroupements alimentaires et de repos pour les limicoles, les Bernaches cravants et Tadornes de Belon. Les zones d'eau peu profondes sont également favorables aux anatidés plongeurs (Harle huppé, Garrot à œil d'or), aux grèbes (huppé, cou noir, castagneux), aux alcidés et plus occasionnellement aux plongeurs (catmarin surtout). Les herbus semblent y jouer un rôle tampon décisif qui limite notamment l'accès aux estrans.
Rance maritime	Peuplement avifaunistique très différent des zones maritimes situées en aval du barrage. Ainsi, de nombreuses espèces pélagiques ne pénètrent jamais dans l'estuaire (Fou de Bassan, labbes, puffins...). En revanche, on y observe plus aisément des espèces très littorales comme les canards de surface (en phase de repos), le Harle huppé, le Pingouin torda, les sternes (caugek essentiellement) ou les plongeurs (le plus souvent à l'unité). Les effectifs atteints restent toutefois assez limités sauf pour le Harle huppé dont les effectifs peuvent ici dépasser le seuil d'intérêt national.
Herbu des Bas-Champs	Intérêt essentiellement en période de reproduction. Plusieurs espèces rares à l'échelon du territoire et même à l'échelon régional y sont bien représentées et notamment la Bergeronnette flavéole (ici en sympatrie avec la Bergeronnette printanière type), le Bruant des roseaux, le Pipit farlouse, la Cisticole des joncs... Les filières sont également fréquentées par le Tadorne de Belon en période de reproduction (alimentation et refuge des familles, corridors entre vasières et zones de reproduction) et par de nombreux oiseaux migrateurs ou hivernants (Mouette rieuse, Chevalier gambette...). L'herbu est également un terrain de chasse irrégulier en hiver pour le Busard Saint-Martin ou le Hibou des marais.
Herbu de la Ville Ger	L'Herbu de la Ville Ger a un triple intérêt. C'est tout d'abord une zone de reproduction pour certains passereaux des milieux ouverts et prairies humides (Alouette des champs, Pipit farlouse, Cisticole des joncs...). Hors période de reproduction, c'est également un lieu d'alimentation et de repos pour certains passereaux, granivores surtout (Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Bruant des roseaux, Bruant lapon...), qui peuvent compter plusieurs centaines d'individus. Enfin, l'herbu a également une fonction de reposoir de marée haute pour les oiseaux habituellement présents sur les vasières ou en bordure d'estran (limicoles, anatidés...).
Roselière des Ponts de Cieux	Surface importante de phragmitaie. Quelques passereaux paludicoles seulement utilisent le site en période de migration, en nidification (quelques Rousserolles effarvattes) et en dortoir hivernal (Bruant des roseaux essentiellement).
Plaine de Taden à Lyvet	Conditions d'accueil très favorables aux anatidés de surface (Canard colvert, Canard souchet, Sarcelle d'Hiver...), aux anatidés plongeurs (Fuligule milouin, Fuligule morillon, Garrot à œil d'or...), aux laridés en repos ou dortoirs (milliers de Mouettes rieuses surtout). Ces zones peu impactées par le gel forment également des sites refuges pour des espèces peu communes lors des périodes de grand froid (Harle bièvre, Harle piette, Fuligule milouinan...). De nombreux migrateurs exploitent également le site de manière temporaire (Guifette noire, Mouette pygmée...). Enfin, quelques espèces se reproduisent dans les roselières qui bordent la Plaine de Taden et notamment le Grèbe huppé et la Foulque macroule. Le classement en réserve de chasse et de faune sauvage ainsi que la restriction de la navigation limitent le dérangement sur ce secteur.
Marais de Chantoiseau	Zone de reproduction pour les passereaux paludicoles. Il s'agit notamment de l'un des rares sites de reproduction de la Rousserolle verderolle en Bretagne. A noter également la reproduction de la Rousserolle effarvate, du Phragmite des joncs, Bruant des roseaux... C'est un lieu de halte migratoire pour les passereaux ou les rallidés (Râle d'eau, Marouette ponctuée...). Sa position stratégique en bordure de la plaine de Taden favorise également le stationnement des oiseaux.

Site	Intérêt
Marais de la Vieille Rivière	Intérêt naturel et paysager important du fait de son statut particulier d'ancien méandre de la Rance. Le site présente un attrait particulier pour des espèces aquatiques nicheuses ou migratrices (Martin-pêcheur d'Europe, Rousserolle effarvate, Grèbe castagneux, Gallinule poule d'eau...). Les ripisylves sont également intéressantes pour les pics, fauvettes, mésanges...
Canal d'Ille-et-Rance et bords de Rance fluviale	Voie aquatique très favorable au déplacement des organismes aquatiques mais aussi terrestres. Le nombre d'espèces d'oiseaux fréquentant continuellement les zones immergées est relativement faible (Martin-pêcheur d'Europe, Grèbe castagneux, passereaux paludicoles...) mais en revanche bon nombre d'espèces utilisent ponctuellement ces sites au cours de leur cycle biologique, ainsi que les zones terrestres associées. La gestion des bords de Rance et des rives du Canal est donc cruciale.

Tableau 11: Sites d'intérêt ornithologique (source : GEOCA, 2010)

L'intérêt particulier du marais des Guettes, de l'herbu des Bas Champs et du Bras de Châteauneuf justifierait une meilleure prise en compte par des mesures de conservation adaptées, de même que le marais de Chantoiseau et la roselière des Ponts de Cieux à titre secondaire.



Carte 34 : Sites d'intérêt pour l'avifaune dans l'estuaire de la Rance (Source : GEOCA, 2010)